BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

N° 68 Mois d'aout 2019

Nouvelles DE A

AIGNAN EN ARMAGNAC

Le mot du Maire

Mes plus sincères remerciements pour leur investissement, à nos bénévoles qui animent la Médiathèque d'Aignan, à Christiane SCRIVEN, pour ce bilan d'activité et la présentation des projets.

Après 20 mois d'activité, la médiathèque municipale d'Aignan a trouvé son rythme de croisière : 256 lecteurs inscrits à ce jour, 11 en moyenne par permanence et un renouvellement biannuel de quelques 900 ouvrages à chaque passage du bibliobus.
Le fonds propre de la médiathèque s'élève à 350 ouvrages (cf. 268 ouvrages en décembre 2018) dont 40% ont été achetés par la mairie (4 à 5 fois par an, des nouveautés de best-sellers, romans et documents sont ainsi offerts aux lecteurs) et 60% proviennent de dons particuliers.

Activités réalisées au cours du premier semestre 2019 :
– Participation à « Saint Mont : Vignoble en fête » du 29 au 31 mars 2019. Plus de 100 personnes ont été intéressées par le stand de la médiathèque où étaient présentés des livres, des documents, des jeux (prêtés par la médiathèque de Riscle) ainsi qu'une exposition de photos prêtée par la médiathèque départementale, autour de la vigne et du vin.
– Partenariat avec le multi accueil d'Aignan : animations autour de tapis de lecture, de marionnettes et de comptines, tous les deux mois environ.
– Atelier de scrabble se réunissant le samedi après-midi deux fois par mois, sauf en été
– Mise en service d'un accès Internet au public.

En projet :
- Présentation d'un spectacle dans le cadre du Festival Dire et Lire à l'Air, le mercredi 18 septembre à 17h, dans la salle d'exposition : « Qui a croqué ma pomme ? » destiné à un jeune public (2 à 6 ans), en partenariat avec l'école maternelle, l'ALAE/ALSH et le multi-accueil d'Aignan et avec le concours de l'association Episode de Plaisance.
- Partenariats en projet à la rentrée de septembre: accueil des classes avec l'école élémentaire du groupe Abel Sempé, activités avec l'ALAE/ALSH.

Comptes administratifs 2018 et budgets primitifs 2019

Monsieur Patrick NAVARRE Président de la commission des finances a présenté les comptes administratifs de la commune et du service d'assainissement au cours de la séance du conseil municipal du 14 mars.
Ces différents comptes ont été approuvés à l'unanimité.

La commission des finances s'est réunie à deux reprises pour travailler les budgets prévisionnels de fonctionnement et d'investissement. La commission a été reçue par Madame BABOU la perceptrice de de la trésorerie de Plaisance du Gers. Les budgets prévisionnels ont été présentés par Monsieur Patrick Navarre, Président de la commission des finances au cours du conseil municipal du 11 avril.

- *Les taux des taxes communales proposées par la commission des finances sont identiques à ceux de l'an passé, ils ont été validés par les élus, à l'unanimité.*

Les différents taux s'établissent comme suit :

- *Taxe d'habitation : ---------- 16,84%*
- *Taxe Foncière sur le Bâti : ---------- 27,74%*
- *Taxe Foncière sur le Foncier Non Bâti : ------- 116,84%*

- *Budget primitif commune d'Aignan section de fonctionnement*

BUDGET PRIMITIF COMMUNE AIGNAN 2019

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES				RECETTES	
011	Charges à caractère général		260 932,24	70	Produit des services, domaine	40 381,00
012	Charges de personnel		338 700,00	73	Impôts et taxes	532 474,44
65	Autres charges de gestion courante		111 550,40	74	Dotations subventions participations	239 822,00
66	Charges financières		14 368,98	75	Autres pdts gestion	115 900,00
67	Charges exceptionnelles		500,00	76	Produits financiers	25,00
023	Virement à la section d'invest.		342 015,04	77	Produits exceptionnels	1 050,00
042	Virement à la section d'invest.		35 217,69	013	Atténuation de charges	16 500,00
				002	Exédent de fonctionnement reporté	152 896,91
				042	Opération d'ordre de transfert entre sections	4 235,00
		TOTAL	1 103 284,35			1 103 284,35

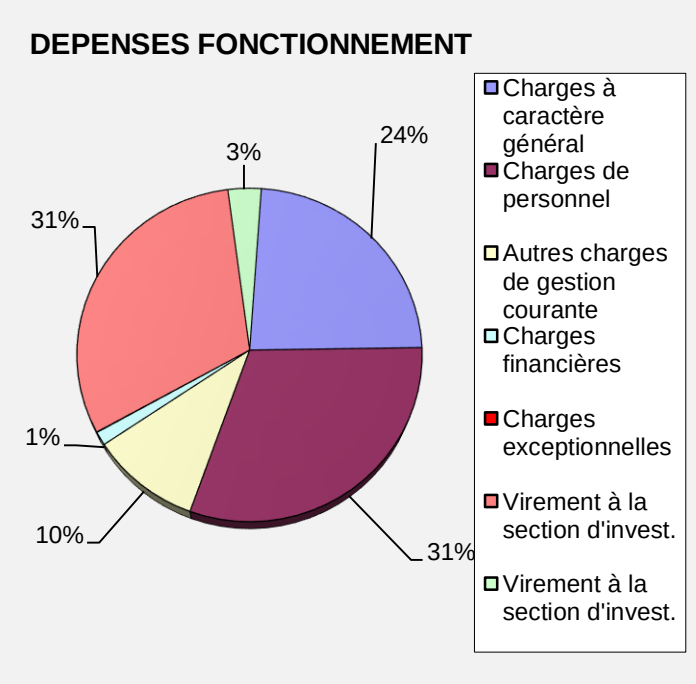

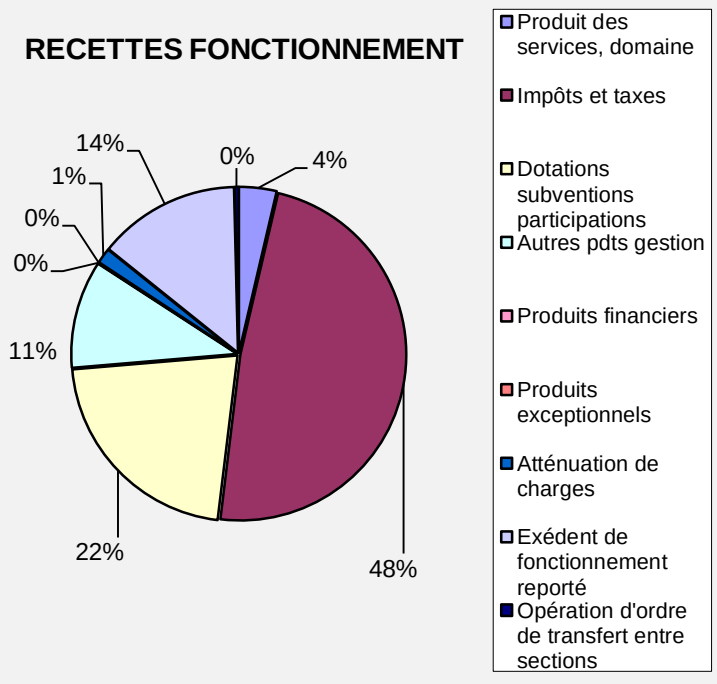

➢ ***Budget primitif commune d'Aignan section d'investissement***

Plusieurs opérations sont prévues sur les bâtiments :

- *Mise en place de la troisiéme tranche du programme d'accessibilité.*
- *Poursuite des investissements sur la maison « Dupuy ».*
- *Peinture de la salle polyvalente*

Rue Saint Saturnin

- *La rénovation de la rue Saint Saturnin est inscrite dans le cadre du programme voirie de la communauté de communes Armagnac Adour. Seul cet itinéraire est aménageable pour la mise en accessibilité et en sécurité des usagers qui circulent entre le cœur du village et le pôle scolaire. La commune d'Aignan apportera un fond de concours à ce projet qui sera réalisé en maitrise d'ouvrage par la communauté de communes. Ce projet bénéficie de 50%de subvention DETR sur l'ensemble du montant et 30% de subvention de la Région Occitanie pour les aménagements liés à l'embellissement.*

Place du Colonel Parisot

- *Début des aménagements préconisés dans le cadre du Projet Bourg Centre accompagné par la Région Occitanie*

BUDGET PRIMITIF COMMUNE d'AIGNAN 2019

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
16	Remboursement d'emprunts	159 145,74	10	FCTVA	12 480,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00
23	Opérations d'équipement	300 966,14	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	134 096,98
204	Subvention au lotissement	60 060,00		Total recettes opérations	134 694,15
040	Dépenses d'ordre	4 235,00		Total recettes d'ordre	35 217,69
001	Déficit d'investissement reporté	115 799,40	021	Virement de la section de fonctionnement	342 015,04
041	Opération patrimoniale-étude accessibilité	669,60	041	Opération patrimoniale–Etude accessibilité	669,60
	Restes à réaliser	101 237,62		Restes à réaliser	82 940,04
	TOTAL	744 113,50			744 113,50

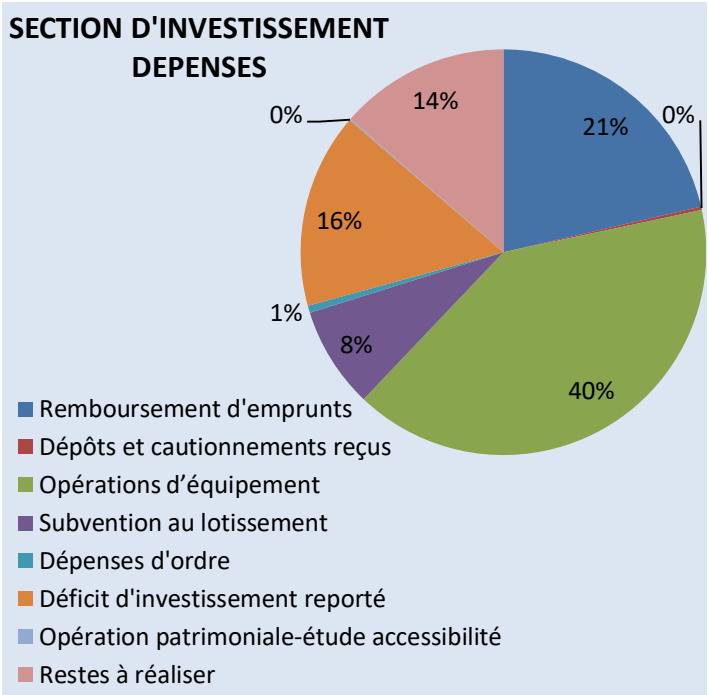

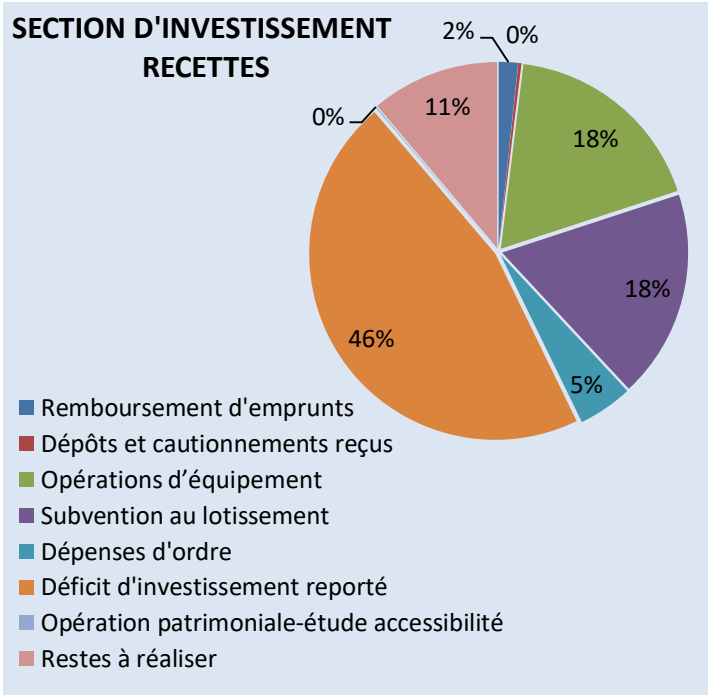

Pour le dossier de la rue Saint Saturnin, l'Etat et la Région viennent de confirmer leur soutien pour les montants respectifs de 74555€ et de 21168€. Une contribution par fonds de concours doit être inscrite au budget. Un montant de 100000 € en dépenses et en recettes (recours à l'emprunt) est ajouté à ce budget. Le montant de l'équilibre en investissement serait de 844113.50 €

Ce budget primitif a été adopté à l'unanimité.

➢ ***Budget primitif service assainissement section de fonctionnement***

Commune d'Aignan Budget Primitif Service Assainissement 2019						
Section de fonctionnement						
	Dépenses				**Recettes**	
011	Charges à caractère général	20 867,14		002	Excédent reporté	**14 185,17**
012	Charges de personnel	24 000,00		70	Produits des services	76 100,00
65	Autres charges de gestion courante	800,00		74	Dotations et participations	4 500,00
66	Charges financières	3 854,29		75	Prod. Divers de gest. Courant	
67	Charges exceptionnelles	300,00		76	Produits financiers	
014	Atténuation de produits	11 870,00		77	Produits exceptionnels	200,00
042	Dotation amortissements	**33 002,11**		042	Reprise amortissements	
023	Financement investissement	**8 264,20**		042	777 Quote part subvention investissement	7 972,57
	Total de la section	**102 957,74**			***Total de la section***	**102 957,74**

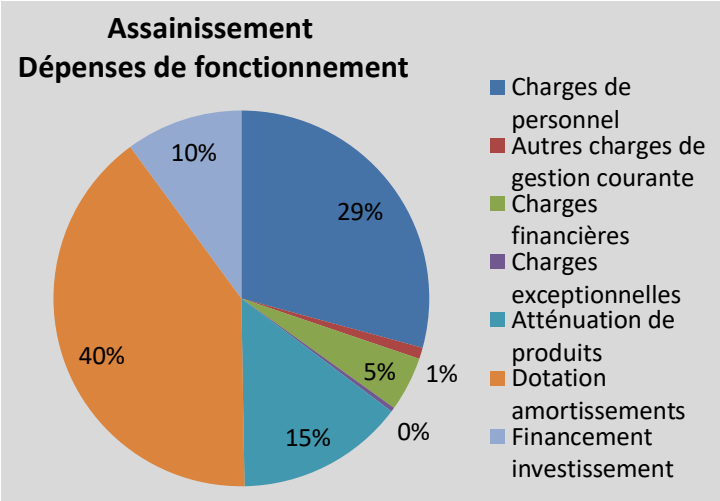

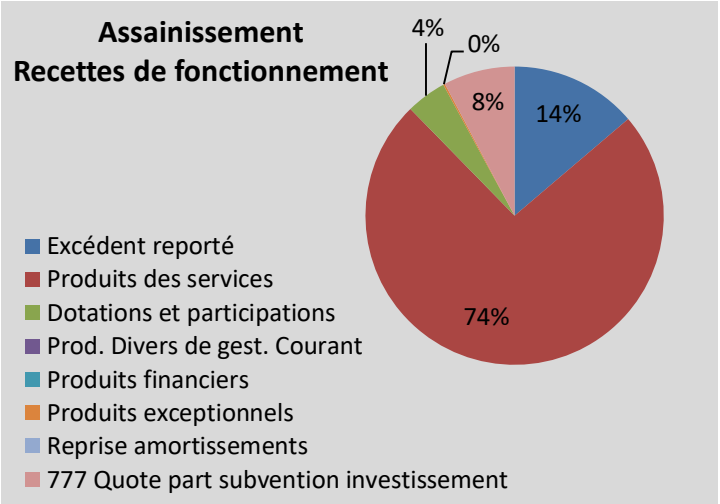

➢ ***Budget primitif service assainissement section d'investissement***

Commune d'Aignan Budget Primitif Service Assainissement 2018						
Section d'investissement						
	Dépenses				Recettes	
16	Remboursement d'emprunts	12 832,73		001	Exédent d'investissement reporté	17 111,00
10	Frais d'études (Diagnostics réseaux)	43 269,00		021	Virementde la section de fonctionnement	8 264,20
10	Frais d'études (Diagnostics réseaux) RAR	3 630,00		10	Opération Diagnostic des réseaux	18 029,00
20	Opération séparation des réseaux	40 000,00		20	Opération séparation des réseaux	31 297,99
040	Opération d'ordre de transfert	7 972,57		040	Opération d'ordre de transfert	33 002,11
Total de la section		**107 704,30**		**Total de la section**		**107 704,30**

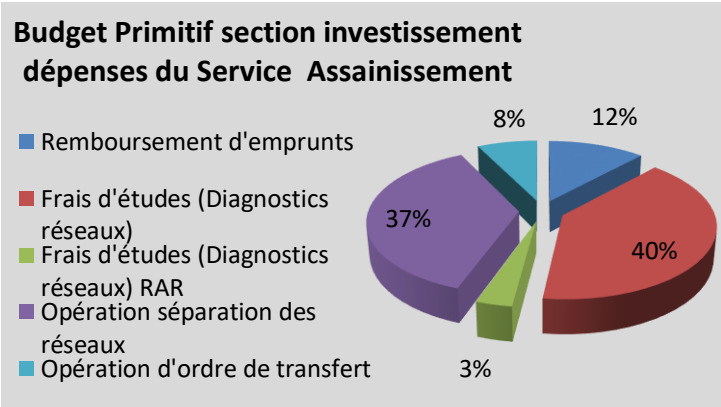

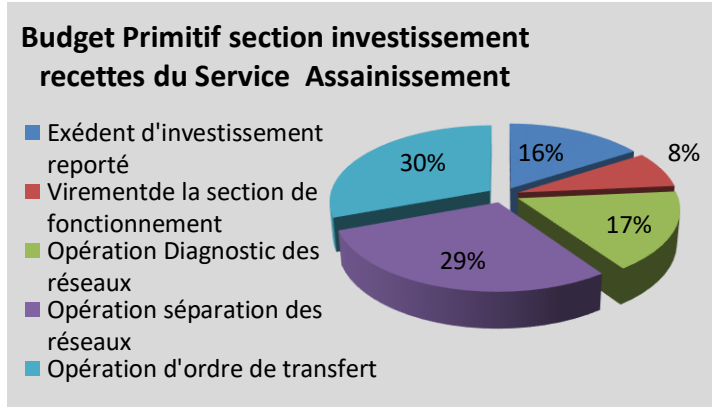

Ce budget primitif a été adopté à l'unanimité.

- ***Compte Administratif du Budget annexe « Lotissement de Guilhemblanc ».***

Ci-dessous, le compte administratif du budget annexe Lotissement de Guilhemblanc présenté au cours de la réunion du mercredi 17 juillet 2019.

Lotissement de Guilhemblanc CA 2018 FONCTIONNEMENT							
DEPENSES					RECETTES		
versé à Me LERAY		6015	330 395,00		7015	131 000,00	terrains vendus
intérêts emprunts		608-043	16 449,02		002	614,04	Excédent fonctionnement 2017
travaux de broyage		6045	97,50		774	53 678,65	Prévoir BG c/204163 versement commune pour emprunts
intérêts emprunts		66111	16 449,02		796-043	16 449,02	equilibre avec le 608-043 en dépenses
frais nouvel emprunt		6688	300,00		758	0,25	autre produit divers
stock initial		7133-042	294 520,24		71355-042	412 568,90	stock final
					7788	193,90	remboursement annuel par entreprise Sols et Eaux
		Total	658 210,78		Total	614 504,76	
	002	Déficit de fonctionnement		-43 706,02			
Lotissement de Guilhemblanc CA 2018 INVESTISSEMENT							
DEPENSES					RECETTES		
		16874	0,00		C/001	150 846,99	Excédent investissement reporté 2017
rembours capital 2 emprunt		1641	31 584,63		1641	204 000,00	3ème emprunt réalisé
					3555-040	294 520,24	stock initial
stock final équilibré avec le		3555-040	412 568,90		3355-040		
		Total	444 153,53		Total	649 367,23	
	001	Excédent investissement		205 213,70			

Ce compte administratif a été adopté avec 10 voix pour et une voix contre.

- ***Budget Primitif du Budget Annexe « Lotissement de Guilhemblanc ».***

Ci-dessous, le budget primitif du budget annexe Lotissement de Guilhemblanc

Lotissement :	**Guilhemblanc**				**Budget primitif**	**Exercice :**	**2019**
Commune :	**AIGNAN**						
(voté au niveau de chapitre; montants HT)							
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES					**RECETTES**		
article	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS	article	NIV	intitulé	observations	PREVISIONS
605	011	travaux	voirie, VRD,..		7015	70	vente terrains aménagés		5 750,00
608	043	frais accessoires	transfert intérêt emprunt	18 647,00	7133	042	Variation en cours de production		
6015	011	Terrains à aménager	acquisition du terrain	16 131,00	71355	042	variation terrains aménagés	intégration stock final 042	447 348,00
6045	011	Achat d'études	Architecte, DDE, Géomètre…		774	774	Subvention exceptionnelle BP		37 956,02
		Pour information	*s/total (coût de production)*	*34 778,00*	796	043	transfert charges	transfert intérêts emprunt	18 647,00
71355		Variation terrains aménagés		412 570,00					
002	002	résultat fonct. reporté	déficit	43 706,02					
6611	66	intérêts emprunt		18 647,00					
			TOTAL	509 701,02				TOTAL	509 701,02
EQUILIBRE									
INVESTISSEMENT									
DEPENSES					**RECETTES**				
article	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS	article		intitulé	observations	PREVISIONS
1641	16	emprunt	remboursement capital	41 414,00	16411	16	Emprunt		
					1687	16	avance commune		
3555	040	Terrains aménagés	Constatation lots achevés	447 348,00	16411	16	Emprunt		
					3355	040	Terrains aménagés	Sortie du stock lots vendus	412 570,00
					001	001	résultat inv. reporté	excédent	205 213,70
001	001	résultat inv. reporté	déficit		021	021	vir section fonctionnement		
			TOTAL	488 762,00				TOTAL	617 783,70
INVESTISSEMENT EN DESEQUILIBRE									

Ce budget primitif a été adopté avec 10 voix pour et une voix contre

Espace Paul FONTAN .

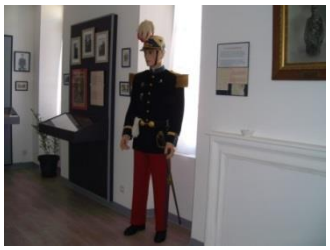

L'Espace Paul Fontan dont l'objectif est de pérenniser la mémoire de Paul par la présentation du fonds légué par les descendants de la famille s'est enrichi, depuis le mois de mars 2019 de trois mannequins.
Un uniforme de Saint-Cyrien, afférent à la formation militaire de Paul ; une tenue de polytechnicien, à l'image du petit frère Jules, ingénieur de formation, sont installés dans la salle Fontan.
Un uniforme de Garde Républicain, mis en place dans la salle Bande à Bonnot fait référence à Paul, nommé en 1912 à la Caserne Napoléon à Paris puis volontaire pour dynamiter le garage dans lequel l'anarchiste Jules Bonnot s'était réfugié, à Choisy le Roi.
Le 8 juin, une sortie en visites guidées, a été organisée par l'association sur le site Elusa Capitale Antique, où 20 personnes ont découvert le site de la villa de Séviac, la Domus puis le Musée d'Eauze.
Un projet de lecture de la correspondance d'Henri Fournier (Mirande – année 1909) est en cours pour la manifestation du 11 novembre 2019.
Une permanence est assurée à l'Espace Fontan en période d'hiver le lundi matin de 9h30 à 12h30 puis au mois de juillet et août du lundi au vendredi, le matin de 9h30 à 12h30, avec possibilité de visite guidée.
Statistiques fréquentation Espace - 1er mai 2018 au 30 avril 2019 : 415 visites dont 55 visites guidées.

Roland Sousbies

Jumelage Wilburgstetten

Le Comité Cantonal de Jumelage a reçu ses amis allemands de Wilburgstetten pour le week end de Saint Mont vignoble en fête les 28 29 30 mars et 1er avril.
Après quelques péripéties dûes à des retards d'avion, ils arrivaient à Aignan vers 23h30 au lieu de 18hoo, mais en forme tout de même.
Nous leur avions préparé un séjour intensif à savoir, visite de la palmeraie du Sarthou, du musée Paul Fontan, du musée d'Artagnan, visite guidée de la chaîne d'embouteillage de Plaimont, ainsi que des chais. Sans compter bien sûr les nombreuses soirées à Lupiac ou à Aignan.
Ce fût un week end cordial et amical, sous le signe de notre amitié Franco-Allemande.
Un apéritif leur était servi par la municipalité le vendredi à 18h00, à ce titre nous remercions tous les conseillers. Le lundi se furent les au revoir en se promettant une visite en Allemagne pour 2020.
Toute personne intéressée par la vie de notre association peut nous rejoindre en joignant Hélène au 0630531909, ou Chantal au 0611089537.
Petit rappel l'association organise son traditionnel rallye auto moto le dimanche 1er septembre.

Chantal Sarniguet

Station service

Comme chacun a pu le constater, la station-service d'Aignan a changé de propriétaire. Monsieur Rémy Provence et son équipe sont heureux de vous accueillir à la station-service et à l'atelier de mécanique. Depuis le mois de juillet, un distributeur de carburant automatique 24H/24H est à votre disposition sous l'enseigne « Total ».
Un nouveau dispositif qui vient compléter une large offre de services et de commerces présents sur notre territoire. Ils sont fragiles, leur pérennité est l'affaire de tous.

Fleurissement

Au cours de l'Assemblée Générale de la Fédération Française de la Course Landaise, la Commune d'Aignan s'est vue remettre le premier prix des arènes fleuries dans la catégorie moins de 1000 habitants. Un très grand merci et sincères félicitations à toutes celles et ceux, bénévoles, salariés, élus, qui ont permis d'obtenir ce prix.
Le 11 juillet dernier, le jury départemental du concours des villes et villages fleuris du département du Gers s'est déplacé dans notre village. Accompagné de bénévoles et d'élus, les visiteurs ont apprécié le travail réalisé sur les sites visités. A suivre.....